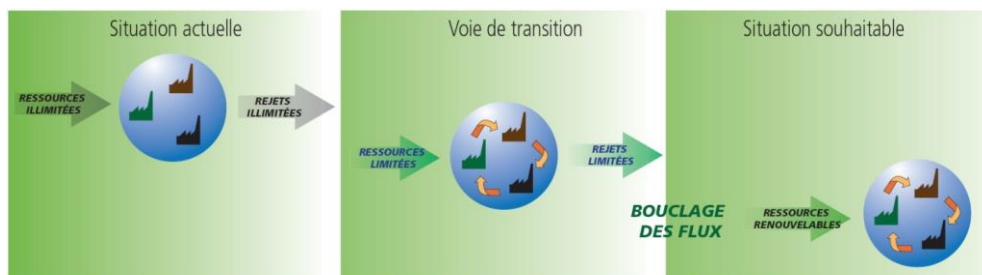
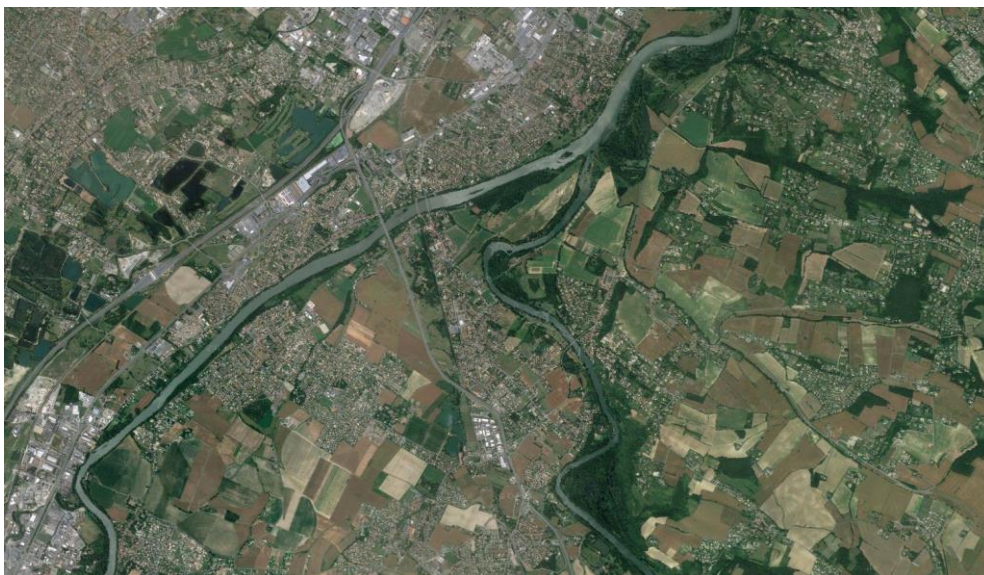


Communauté d'Agglomération du Muretain 2010-2013

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Muretain

Mission : Accompagnement à la définition du projet d'économie circulaire pour le parc d'activités mixte Bordes Blanches / AMO Développement Durable

Equipe : *Ecologie Urbaine – Dessain de Ville – CRP Consulting – Systèmes Durables*



Nature de la mission :

Avec le projet de la ZAC Bordes Blanches, la Communauté d'Agglomération du Muretain souhaitait répondre à la fois à des enjeux de développement économique, d'attractivité territoriale, et de responsabilité environnementale. L'accompagnement comprenait la réalisation d'études préalables, nécessaire à la définition du positionnement de la zone :

- Étape 1 : associer une Approche Environnementale de l'Urbanisme à la réalisation des études préalables d'urbanisme.
- Étape 2 : identifier les potentiels de développement d'une économie circulaire sur le parc d'activités, notamment via la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle.
- Étape 3 : mener étude sur la programmation de services aux entreprises pour un parc d'activités attractif, bien intégré dans le territoire et limitant ses impacts sur l'environnement.

L'étude a démontré que la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle était un excellent moyen de compléter les approches classiques de la qualité environnementale. L'écologie industrielle apporte une dimension supplémentaire en mettant l'accent sur les synergies industrielles et organisationnelles envisageables afin de repenser l'articulation des composantes résidentielles et industrielles (optimisation par l'échange et/ou la mutualisation de flux physiques, énergétiques et informationnels).